



STOP RAPE NOW

UN ACTION AGAINST SEXUAL VIOLENCE IN CONFLICT

[Soutenir les efforts visant à les prévenir en Côte d'Ivoire et à consolider les acquis en matière de lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits (VSC)t]

UN ACTION MPTF PROJECT INTERIM REPORTING FORM

Country	Côte d'Ivoire
Project Start Date	(02/01/2019)
Project Completion Date	(31/12/2019)
Project Duration	1 year
UN Implementing Entities	PNUD/UNFPA
Name, Title and Contact information of Reporting Focal Point(s) from all implementing agencies. (Please include both email and phone).	<p>Focal Point of Participating UN Organization(s): UNDP Name: Jonas MFOUATIE Address: Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas 01BP1747 Abidjan 01 (Côte d'Ivoire) UNDP Cote d'Ivoire Telephone: (+225)20317400 Email: jonas.mfouati@undp.org</p> <p>Organization(s): UNFPA Name: Alain Akpadji Address : Avenue Jean-Paul II, Plateau 6ème étage Immeuble CCIA 01 BP 1747 Abidjan 01 Telephone: +225-20255944 Email: akpadji@unfpa.org</p>
Project Budget	293 839 USD
Reporting Period	January to December 2019
Report Date	30 december 2019

Directives générales : Ce formulaire de rapport doit être utilisé pour les rapports semestriels et annuels.

Veuillez compléter toutes les sections de ce formulaire. Veuillez également joindre tous les documents demandés à la section 7. Une fois le rapport soumis, ONU procédera à son examen et à son suivi, si nécessaire.

1 Contexte du projet

Orientation : Veuillez fournir une brève description de tout changement de contexte intervenu au cours de la période de référence en ce qui concerne la mise en œuvre du projet.

Au cours de la période considérée, l'équipe d'experts (TOE) a continué de renforcer les efforts des autorités ivoiriennes pour lutter contre les violences sexuelles liées aux conflits. Dans ce contexte, la TOE fournit un soutien stratégique et technique aux autorités militaires pour prévenir et combattre les violences sexuelles dans les situations de conflit, en particulier pour renforcer les capacités et former les conseillers en matière de violences sexuelles liées aux conflits par le biais du Mécanisme conjoint (MC) composé de l'Etat-major Général des Forces Armées de Côte d'Ivoire (FACI), le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), le PNUD. La mise en place d'un mécanisme d'alerte rapide et précoce a été lancée dans le cadre du plaidoyer en cours et soutenu de la TOE avec l'ONG WANEP-CI. Les efforts nationaux de prévention et de sensibilisation à la lutte contre les violences sexuelles ont été renforcés afin de répondre plus efficacement aux besoins des victimes. De même, les autorités des forces de défense et de sécurité sont fortement impliquées dans la mise en œuvre du projet. Ils s'assurent de la disponibilité des agents chaque fois qu'une formation est organisée. En outre ils se préoccupent du transfert de compétence pour la pérennisation des acquis de la lutte en fin de projet. Malgré ces progrès, des problèmes subsistent, notamment en ce qui concerne les poursuites des auteurs des crimes de violence sexuelle commis lors de la crise de 2010-2011 et la garantie de non répétition au regard de la situation politique actuelle et les échéances électorales de 2020 liés au conflit et les soins prodigués aux femmes survivantes.

Orientation: Quels progrès ont été accomplis au cours de la période de référence pour atteindre les résultats du projet aux niveaux suivants?

a). Objectif du projet

Orientation: Conformément au plan de travail du projet, décrivez l'avancement du but du projet et les progrès accomplis dans la réalisation du but du projet au cours de la période considérée.

Le projet vise à soutenir les efforts visant à consolider les acquis en matière de prévention et de lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits en Côte d'Ivoire. La dynamique vers la réalisation de l'objectif du projet est généralement bonne. La forte implication des acteurs nationaux dans la mise en œuvre des activités du projet reflète une forte appropriation de la problématique de la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits. La tenue régulière de réunions et d'activités impliquant le CNLVSC et le mécanisme conjoint (FACI-CNDH-PNUD) chargé de suivre les cas de violation des droits de l'homme, y compris les droits et la protection des enfants VBG et la co-organisation de l'éducation aux droits de l'homme des forces armées et de sécurité. La caravane dans la perspective des élections de 2020 dans plusieurs localités de Côte d'Ivoire par ses entités et la société civile confirme cette tendance. Le bon fonctionnement du CNLVSC a conduit à l'inclusion systématique du module « Lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits » dans tous les cours de formation organisés pour les FACI et de la police ainsi que les Douanes ivoiriennes. En termes de conséquences, il n'y a pas eu de nouveaux cas de violence sexuelle liée aux conflits au cours de la période considérée. L'engagement conjoint pris par les membres du Pool d'experts composé des chefs des grands commandements des Forces de défense et de sécurité, ainsi que l'engagement individuel pris par tous les chefs de corps et commandants d'unité, de lutter contre la violence sexuelle liée au conflit dans leurs différentes unités constitue une feuille de route qui reste strictement appliquée. Au-delà des acteurs du

secteurs de la sécurité, on note l'engagement de la société civile notamment les professionnels des médias qui ont décidé de contribuer à briser le silence autour de la question des violences sexuelles.

b) Résultat du projet

Orientation: Conformément au plan de travail du projet, décrivez les principaux résultats et les progrès accomplis dans la réalisation des résultats au cours de la période considérée.

Au cours de la période du 1^{er} Janvier au 30 décembre 2019, les résultats ci- après ont fait l'objet d'une attention particulière:

Résultat 1: L'institution nationale reste engagée dans son rôle de consolidation et de durabilité de toutes les réalisations dans la lutte contre les VSC

L'engagement des autorités politiques et militaires à consolider la lutte contre le VSC a été marqué par la création du CNLVSC et du Mécanisme conjoint (FACI-CNDH-PNUD) chargés de suivre les cas de violations des droits de l'homme, y compris les violences sexuelles et sexuelles, et les droits et Protection de l'enfant. La TOE soutient et aide ces organismes à élaborer des outils et à renforcer le système national de lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits. Aidée par les 05 coordinateurs opérationnels pour la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits et le secrétaire national du pool des experts du Comité national de lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits la TOE-VSC ont au troisième trimestre formé 50 pairs éducateurs relais. Ces pairs éducateurs viennent renforcer les équipes d'animateurs des points focaux ZERO Tolérance des unités des FDS. Leur mission est de rappeler aux forces de sécurité et de défense (FDS) leur engagement à prévenir la violence sexuelle et à faire preuve d'une tolérance zéro dans le traitement des cas susceptibles de survenir. Pour la lutte contre l'impunité, 20 officiers de police judiciaires ont été formés. La TOE a contribué à travers le plaidoyer au renforcement du cadre législatif notamment le vote du code pénal, du code de procédure pénal et de la loi qui protège les victimes, les témoins et les experts. Les activités d'appropriation par les acteurs judiciaires ont été conduites en collaboration avec l'OIDH dans le cadre du projet Droits Humains.

En résumé, la mise en œuvre de ces différents mécanismes de renforcement des interventions reflète la bonne collaboration qui existe entre les autorités forces de défense et de sécurité et le système des Nations Unies, ainsi qu'entre les divers organismes de défense des droits de l'homme. Aujourd'hui, grâce au soutien de la TOE, le gouvernement dispose en plus du cadre législatif fortement révisé en faveur de la lutte contre les violences basées sur le genre y compris les violences sexuelles, et d'un projet d'arrêté interministériel sur la création, l'organisation et le fonctionnement des bureaux d'accueil genre (gender desk). Ce projet de d'arrêté vise à renforcer le cadre institutionnel du fonctionnement des bureaux d'accueil genre afin de répondre plus efficacement aux attentes des populations et des communautés.

Résultat 2: La compréhension par les acteurs nationaux de l'alerte et de la réaction en matière de violence sexuelle est renforcée et capable de concevoir des réponses appropriées et rapides en cas d'éclosion future ou de survenue d'un conflit.

Grâce au plaidoyer régulier mené dans le cadre du projet par la TOE, les forces de défense et de sécurité ont mis en place un processus de surveillance, d'investigation et de signalement des

violences sexuelles liées au conflit mené par les 59 points focaux " Tolérance zéro ". dans les casernes et les unités du pays. Ces points focaux, ainsi que les plates-formes de lutte contre la violence sexiste, constituent de véritables outils de sensibilisation et sources de collecte d'informations sur les violences sexuelles. Dans la perspective de renforcer ce cadre existant sans véritable base de données garantissant le suivi et la documentation centralisée des cas, le Comité national de lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits avec l'appui de la TOE a entrepris de signer une convention de collaboration avec l'ONG WANEP-CI qui dispose d'un mécanisme d'alerte précoce très fonctionnel et qui a accepté d'intégrer les indicateurs sur les violences sexuelles y compris celles liées au conflit. La formation des moniteurs et monitrices sur le mécanisme prenant en compte les indicateurs liées à la violence sexuelle y compris celle liée au conflit s'est tenue les 27 -28 et 29 Novembre 2019. La finalisation de ce cadre de collaboration par la signature de la convention entre le WANEP et le Comité National de lutte contre les Violences Sexuelles liées aux Conflits (CNLVSC) est prévue pour le premier trimestre de 2020.

c) Résultats du projet

Orientation: Conformément au plan de travail du projet, décrivez les principaux résultats et les progrès accomplis dans la réalisation des résultats du projet au cours de la période considérée.

Dans le contexte du résultat 1, les produits abordés au cours de la période considérée sont:

Produit 1.1: appui à la mise en œuvre du plan d'action du pool d'experts du Comité national de lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits (CNLVSC)

La création du CNLVSC avec le soutien de la TOE a été une étape majeure dans le processus de renforcement du système national de lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits. L'objectif de ce comité est de coordonner les actions au niveau national pour une réponse nationale plus efficace aux VSC. Dans cette perspective, un plan d'action a été développé avec l'appui technique et financier de la TOE et adopté par toutes les parties prenantes. Au cours des trois trimestres de l'année, la TOE a renforcé son soutien à la mise en œuvre de ce plan d'action sur le système de suivi des actions de lutte contre les VSC par le déploiement nouveaux animateurs de points focaux Tolérance Zéro, le renforcement des capacités des acteurs et engagé le processus d'intégration de l'enseignement de la prévention et la réponse aux VBG y compris les violences sexuelles dans les curricula de formation des forces de défense et de sécurité ainsi que des professions judiciaires. A cet effet, des activités d'élaboration et d'harmonisation des modules et outils de formation ont été organisés par la TOE et l'experte VBG de UNFPA en collaboration avec le CNLVSC. Ces modules et outils ont été implémentés durant le troisième trimestre et feront l'objet de validation courant quatrième trimestre par l'ensembles des experts nationaux, du PNUD et de UNFPA.

La TOE participe aux réunions du comité national de lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits en qualité d'expert technique. En ce qui concerne les points focaux mis en place conjointement par le CNLVSC, la TOE et le FNUAP ont poursuivi les sessions de suivi et de

renforcement de capacité des acteurs dans les unités, les casernes, district et préfecture de police ainsi que les légions de gendarmerie.

Produit 1.2: Soutien technique continu aux institutions nationales dans la lutte contre les VSC

Les interactions avec les différentes des forces armées, des Eaux et Forêt, des douanes Ivoiriennes, des écoles de police et la gendarmerie sont concluantes et ont permis de finaliser les modules et d'un guide de facilitation qui ont fait l'objet de validation. Pour ce qui concerne l'intégration de l'enseignement de la prévention et la réponse dans le curricula de formation des acteurs de la justice, un référentiel a été élaboré et harmonisé à l'attention des magistrats et officiers de police judiciaire pour le traitement des cas de violence sexuelle. Il ne reste que la validation de ces outils et de la boîte à outils de formation VBG. La formation des Officiers de police judiciaire aux méthodes d'enquête et de documentation des crimes de violence sexuelle s'est poursuivie avec une session au profit de la police nationale.

En ce qui concerne le résultat 2, les progrès suivants ont été constatés dans le résultat 2.1: « Conceptualisation du mécanisme d'alerte rapide sur la violence sexuelle impliquant toutes les parties prenantes nationales concernées ». le WANEP qui dispose d'un système d'alerte précoce fonctionnel a accepté de collaborer avec le comité national de lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits pour prendre en compte les indicateurs de la violence sexuelle y compris celle liée au conflit.

a). Les activités du projet

Orientation : Conformément au plan de travail du projet, décrivez les principales activités mises en œuvre au cours de la période de référence.

Résultat 1: L'institution nationale reste engagée dans son rôle de consolidation et de durabilité de toutes les réalisations dans la lutte contre le CRSV

Produit 1.1: appui à la mise en œuvre du plan d'action du pool d'experts du Comité national de lutte contre la violence sexuelle liée aux conflits (CNLVSC)

out:

Formation de 59 pairs éducateurs, points focaux tolérance zéro sur les modules de prévention et réponse aux violences sexuelles, dans les régions militaires. Cette activité consistait à renforcer les capacités en matière de prévention et de lutte contre les violences sexuelles liées au conflit d'agents de l'armée, des gendarmes, de la police, des douanes, des eaux et forêt ;

- Renforcement des capacités en matière de violence sexuelle pour 47 pairs éducateurs (police, gendarmerie, eaux et forêts, douanes) parmi les unités des forces de défense et de sécurité de la première région militaire d'Abidjan, les 20 et 21 mars 2019;

- La prise en compte dans les programmes de formation dans les écoles militaires de l'enseignement systématique des modules de prévention et réponse à la violence sexuelle. Cela a conduit la TOE a organiser un atelier sur l'élaboration et l'harmonisation des outils de formation pour lutter contre la violence sexuelle, y compris la violence liée aux conflits, en collaboration avec le FNUAP du 15 au 18 avril 2019 à Grand Bassam. L'atelier a réuni 15 formateurs de la police, de la gendarmerie et de l'armée, ainsi que des experts du PNUD, du FNUAP et de la société civile.

- Formation de 12 Officiers de Police Judiciaire de la 5^{ème} Légion de gendarmerie, aux méthodes d'enquête et de documentation de crime de violence sexuelle du 15 au 17 juillet 2019 à l'Hôtel DEGNY PLAGES de SANPEDRO.
- Les précédentes sessions du même types organisés au profit des OPJ des cinq légions de gendarmerie ont permis d'améliorer la qualité du traitement des cas de VBG y compris les Violences sexuelles dans les brigades de gendarmerie et les bureaux d'accueil genre. Nous espérons qu'il en sera de même pour les bénéficiaires de cette dernière session.

- Formation des pairs éducateurs a été la clé de voûte de notre stratégie de lutte pour réaliser le ZERO de Violences sexuelles imputable aux forces de Défense et de sécurité. La tenue de cette session au profit de la Police nationale est la suite donnée à une requête du Directeur Général de la police qui demande que 1500 agents de police tout grade confondu, soient formés à la prévention et la réponse aux violences sexuelles, afin que ceux-ci puissent sensibiliser les autres agents.

Cette requête adressée au PNUD-TOE qui a répondu favorablement, est l'illustration de l'appropriation de la Thématique par la partie nationale qui sollicite spontanément l'appui technique et financier du PNUD et la TOE, pour conduire des activités au profit de leur personnel.

- Organisation d'un atelier de renforcement de capacité de 30 pairs éducateurs des agents de la police nationale du 23 au 24 SEPTEMBRE 2019 à l'Ecole de police d'Abidjan.
- Participation à une réunions mensuelles du mécanisme conjoint (FACI-CNDHCI-PNUD) chargé du suivi des cas de violation des droits de l'homme, y compris les VBG et les VSBG et , droits et protection de l'enfance imputables aux personnels des forces Armées le 12 juillet. Cette activité permet à la TOE de recevoir les informations relatives à d'éventuels

cas de violation des droits de l'homme et des cas de violences sexuelles imputables aux Forces Armées. Au 30 décembre, aucun cas n'a été enregistré par ce mécanisme conjoint.

- La TOE/VSC a mis en œuvre l'ensemble des activités du Projet Droits humains pendant ce trimestre, soient au total sept sessions de renforcement de capacité des acteurs nationaux et une campagne de consultation de la population à la suite des différents conflits intercommunautaires conduite par le CDHCI. (voir les détails dans le rapport T3 du dit projet)

Produit 1.2: Soutien technique continu aux institutions nationales dans la lutte contre le CRSV

Activités réalisées :

- 52 gendarmes ont bénéficié du renforcement des capacités des enquêteurs de gendarmerie / police pour enquêter sur les crimes de violence sexuelle commis à Korhogo, Daloa et San-Pedro et les documenter ;

- 25 participants ont participé à l'atelier de préparation et de validation du projet de décret ministériel conjoint sur la création, l'organisation et le fonctionnement des bureaux d'accueil pour l'égalité des sexes, pour l'égalité des sexes et leur ancrage institutionnel, les 26 et 27 février 2019;

- 20 professionnels des médias ont bénéficié d'ateliers de renforcement des capacités des médias sur la propriété et la diffusion des acquis de l'apprentissage dans la lutte contre les violences sexuelles en collaboration avec le FNUAP les 19, 20 et 21 juin;

- Renforcement des capacités de 25 officiers de police judiciaire de la gendarmerie en matière d'enquête sur les méthodes d'enquête et de documentation des crimes de violence sexuelle, du 27 au 29 mars 2019 à Agboville;

- Contribution à l'atelier de préparation et de validation du projet de l'arrêté interministériel sur la création, l'organisation et le fonctionnement des bureaux d'accueil pour l'égalité entre les femmes et les hommes, pour l'égalité entre les hommes et les femmes et leur ancrage institutionnel, réunissant 25 participants les 26 et 27 février 2019;

- **Le résultat immédiat de cette activité réside dans la diffusion d'émission radio dans les langues locales accessible à plus de 50% des populations. Ces radios par le biais de leur faitière qui est l'Union des Radios de Proximité de Côte d'Ivoire (URPCI) et le Réseau des Professionnels des Médias Engagés dans la Lutte contre les Violences Sexuelles (REPMELVS) ont**

affirmé prendre leur part dans la sensibilisation des populations ; à cet effet plusieurs émissions dont les capsules sont disponibles ont déjà été diffusées.

- *Résultat 2: La compréhension par les acteurs nationaux de l'alerte et de la réaction en matière de violence sexuelle est renforcée et capable de concevoir des réponses appropriées et rapides en cas d'éclosion future ou de survenue d'un conflit.*
- *Résultat 2.1: « Conceptualisation du mécanisme d'alerte précoce sur le CRSV impliquant toutes les parties prenantes nationales concernées»*
- *Activités réalisées:*
 - *Participation à trois réunions mensuelles du Mécanisme conjoint (FACI-CNDH-PNUD) chargé de suivre les cas de violations des droits de l'homme, y compris les violences basées sur le genre et les violences sexuelles et sexuelles, ainsi que les droits et la protection des enfants, par les membres des forces armées les 16 janvier, 20 février et 13 mars 2019.*
 - *Participation (appui consultatif) à 5 réunions mensuelles du mécanisme conjoint (FACI-CNDH-PNUD) chargé de suivre les affaires de violations des droits de l'homme, y compris la violence liée à l'appartenance sexuelle et le comportement sexuel attribuables au personnel des forces armées, ainsi que les droits et la protection des enfants, 16 janvier, 20 février et 13 mars, 10 avril et 12 juin 2019; le troisième trimestre a enregistré une réunion (20 Août 2019) du faite des préparatifs de la fête d'indépendance.*
- Formation de 12 Officiers de Police Judiciaire de la 5^{ème} Légion de gendarmerie, aux méthodes d'enquête et de documentation de crime de violence sexuelle du 15 au 17 juillet 2019 à l'Hôtel DEGNY PLAGE de SANPEDRO.
 - **Les précédentes sessions du même types organisés au profit des OPJ des cinq légions de gendarmerie ont permis d'améliorer la qualité du traitement des cas de VBG y compris les Violences sexuelles dans les brigades de gendarmerie et les bureaux d'accueil genre. Nous espérons qu'il en sera de même pour les bénéficiaires de cette dernière session.**
- Organisation d'un atelier de renforcement de capacité de 30 pairs éducateurs des agents de la police nationale du 23 au 24 SEPTEMBRE 2019 à l'Ecole de police d'Abidjan

- Cette formation des pairs éducateurs a été la clé de voûte de notre stratégie de lutte pour réaliser le ZERO de Violences sexuelles imputable aux forces de Défense et de sécurité. La tenue de cette session au profit de la Police nationale est suite donnée à une requête du Directeur Général de la police qui demande que 1500 agents de police tout grade confondu, soient formés à la prévention et la réponse aux violences sexuelles afin que ceux-ci puissent sensibiliser les autres agents. Cette requête qui a reçu la réponse favorable du PNUD est l'illustration de l'appropriation de la Thématique par la partie nationale qui sollicite spontanément l'appui technique et financier du PNUD et la TOE pour conduire des activités au profit de leur personnel. Cette formation contribuera certainement à consolider et pérenniser les acquis.

- Organisation d'un atelier de formation d'appropriation de la thématique des VBG y compris les violences sexuelles commises en situation de conflit au profit de 20 animateurs de radios de proximité, les 25 ; 26 et 27 septembre à l'Hôtel AKPARO de DABOU.

- Le résultat immédiat de cette activité réside dans la diffusion d'émission radio dans les langues locales accessible à plus de 50% des populations. Ces radios par le biais de leur faitière qui est l'Union des Radios de Proximité de Côte d'Ivoire (URPCI) et le Réseau des Professionnels des Médias Engagés dans la Lutte contre les Violences Sexuelles (REPMELVS) ont affirmé prendre leur part dans la sensibilisation des populations ; à cet effet plusieurs émissions dont les capsules sont disponibles ont été déjà été diffusées.

- Participation à une réunions mensuelles du mécanisme conjoint (FACI-CNDHCI-PNUD) chargé du suivi des cas de violation des droits de l'homme, y compris les VBG et les VSBG et , droits et protection de l'enfance imputables aux personnels des forces Armées le 12 juillet

- Cette activité permet à la TOE de recevoir les informations relatives à d'éventuels cas de violation des droits de l'homme et des cas de violences sexuelles imputables aux Forces Armées. Au 30 septembre, aucun cas n'a été enregistré par ce mécanisme conjoint.

- La TOE/VSC a mis en œuvre l'ensemble des activités du Projet Droits humains pendant ce trimestre, soient au total sept sessions de renforcement de capacité des acteurs nationaux et une campagne de consultation de la population à la suite des différents conflits intercommunautaires conduite par le CDHCI. (voir les détails dans le rapport T3 du dit projet)
- Poursuite du processus d'intégration de l'enseignement de la prévention et la réponse aux violences sexuelles liées aux conflits dans les curricula de formation des FDS et des acteurs judiciaires.
- La TOE/VSC a organiser une session de formation des moniteurs d'alertes précoces du WANEP et des réseaux de la lutte contre les violences sexuelles (Points focaux et plates formes VBG et conseillers régionaux du CNDH) sur le mécanisme national d'alerte rapide. Du 27 au 28 Novembre 2019 à Yamoussoukro
- La TOE/VSC a organiser un atelier de validation de la trousse de formation des FDS du 21 au 26 novembre 2019 à YAMOOUSSOUKRO .

I- Autres commentaires :

On note que l'exécution du plan de travail est conforme aux prévisions et n'appelle pas d'observations particulières. Il faut cependant relever que le processus d'opérationnalisation du mécanisme d'alerte précoce et celui du transfert de compétence n'ont pas été entièrement exécutés. Ce défaut d'exécution est causé par les procédures administratives et règlementaires de la partie nationale qui demandaient plus de temps.

Il faut également noter que certaines activités programmées ont été différées au profit du projet Droit Humains dont la mise en œuvre avait été confiée à la TOE-VSC en attendant le recrutement du coordonnateur du dit projet qui n'est finalement pris service qu'en novembre 2019.

Ce fait n'a pas véritablement affecté la conduite des activités programmées comme le bilan programmatique du troisième trimestre le démontre.

II- Conclusion:

De façon général, on peut affirmer qu'au-delà du ZERO cas de violence sexuelles observé à ce jour, l'impact des efforts dans le cadre de ce projet est perceptible, aussi bien au niveau des grands commandements des forces de défense et de sécurité, qu'au niveau des écoles et académies de formation des Forces de défense et de sécurité qui sollicitent de plus en plus l'appui technique de la TOE , à l'occasion des stages de

perfectionnement et des formations initiales ainsi qu'au formations pré - déploiement des contingents de maintien de la paix;

De plus les activités au profit des médias permettent de sensibiliser les potentielles victimes de violences sexuelles en situation de conflit, toute chose qui contribuerait à briser le silence et lutter ainsi contre l'impunité par la dénonciation des cas.

Le transfert de compétence à travers la formation de formateurs et l'opérationnalisation du mécanisme contribueraient à pérenniser les acquis de la lutte en Côte d'Ivoire.

- 3. Bénéficiaires du projet

Orientation : Veuillez expliquer qui a bénéficié du projet au cours de la période de référence. (Veuillez préciser le nombre et les types de bénéficiaires).

La mise en œuvre réussie du plan d'action du projet nécessite la participation d'acteurs étatiques et non étatiques. Les acteurs suivants ont bénéficié des interventions du projet :

- **Acteurs étatiques**, supervision, coordination / prise de décision / promotion / protection: l'état-major des forces armées, les ministères (ministère d'État, ministère de la Défense, ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, ministère des eaux et forêt, ministère du budget en charge des douanes ivoiriennes, le ministère de la Femme, Famille et enfants, Ministère de la santé et de l'hygiène, Ministère de la justice et des droits de l'homme et Ministère de la solidarité, de la cohésion sociale et de la lutte contre la pauvreté),

- **Structures de lutte contre la violence sexiste**, plaidoyer / promotion et protection / suivi et évaluation : (Comité national de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants, Comité mixte du Mécanisme conjoint (FACI-CNDH-PNUD) chargé du suivi des cas de violations des droits, y compris la violence sexiste et la violence sexuelle et sexiste et les droits et la protection des enfants, bureaux d'accueil pour les femmes, bureaux d'assistance juridique locaux);

- **ONG travaillant dans le domaine de la lutte contre la violence sexiste et sexiste**, plaidoyer / promotion et protection (CADHA, AFJCI, REPMELVS, URPCI, etc.), agences du système des Nations Unies (UNWomen, UNFPA et PNUD).

Plus de 300 personnes ont participé aux activités organisées par le TOE et ses partenaires sur CRSV. Parmi ces partenaires, la participation des femmes est de 7,5% ; quoi que faible elle s'est améliorée de 2,5 par rapport aux deux premiers trimestres. Un effort reste à faire pour augmenter le nombre de femmes participant aux activités de la TOE.

4. Challenges

Orientation: Décrivez les principaux problèmes rencontrés pendant la durée du projet et envisagez de les résoudre.

- La réponse judiciaire est encore faible.

Les tribunaux n'ont pas encore donné suite aux poursuites pour crimes de violences sexuelles liés au conflit. La TOE continue le plaidoyer auprès des autorités judiciaires aux fins de voir ouvert un procès sur ces cas dont l'instruction est terminée pour 43 dossiers ;

- L'intégration de la dimension de genre reste un problème.

À ce jour, la participation des femmes reste malgré la nette progression par rapport au deux premiers trimestres assez faible (7,5%). Les échanges avec le CNLVSC devraient aider à surmonter cette difficulté. L'implication des femmes permettra de donner une dimension plus intégrée à la démarche de lutte contre le CSV;

5. Lessons apprises

- **Orientation:** Décrivez les leçons tirées et les bonnes pratiques qui ont émergé, ainsi que la manière dont elles seront utilisées pour orienter les futurs programmes.
- L'intégration de modules dans les écoles de formation militaires et policières contribue à maintenir la lutte contre les CSV en tant que domaine d'intervention prioritaire au sein des FDS;
- L'implication effective des hauts commandants de l'armée dans la mise en œuvre des actions de lutte contre les violences sexuelles est un facteur de mobilisation permanente des autres composantes des FDS;
- -La communication autour des activités de lutte contre les violences sexuelles favorise l'appropriation des mécanismes mis en place et des actions entreprises pour les combattre par les parties prenantes ;
- L'implication du secrétariat du CNLVSC facilite grandement la participation des forces de défense et de sécurité aux différentes activités ;
- L'interaction inter institutions (PNUD, FNUAP, ONUFEMMES) permet de mettre en commun les efforts et les ressources pour mieux répondre à la violence sexiste, sexuelle et sexiste.

6. Plan de durabilité

- **Orientation:**
- a. Quels sont les plans des organisations chargées de la mise en œuvre pour maintenir les résultats du projet au-delà de sa durée de vie?
- La création du CNLVSC et du comité conjoint répond au souci de pérenniser les résultats du projet. Le plan d'action du CNLVSC et la poursuite des activités du Mécanisme conjoint sont les principales composantes du plan de durabilité pour les interventions visant à lutter contre les VSC.
- b. Prévoyez-vous des défis en ce qui concerne la durabilité du projet?

quatre défis majeurs doivent être relevés:

- **le transfert de compétence à la partie nationale en continuant l'appui technique au CNLVSC pour la mise en œuvre efficace et efficiente de son plan d'action;**

- **La poursuite des activités du mécanisme conjoint de suivi des cas violation des droits de l'homme y compris les violences sexuelles.**
- **L'opérationnalisation du mécanisme d'alerte précoce sur les violences sexuelles y compris celles liées aux conflits**
- **L'accompagnement de la Côte d'Ivoire dans sa volonté de partager l'expérience avec les autres pays.**

7. Communiquer stratégie, produits, outils et supports

Orientation:

- a. Veuillez décrire la stratégie de communication du projet et fournir une mise à jour de ses progrès.
- b. Veuillez décrire ici et joindre au présent rapport les supports de communication, outils et autres produits élaborés au cours de la période de référence. Veuillez également joindre des photos si disponibles. * Pour les photos, indiquez à qui la photo doit être créditée et confirmez que le consentement éclairé a été obtenu de la ou des personnes sur la photo.

La stratégie de communication fait partie de la stratégie globale de communication et de mobilisation des ressources du bureau de pays du PNUD en Côte d'Ivoire et s'articule autour de 2 axes:

- communication institutionnelle (communication avec le SDS pour garantir la prise en compte de la lutte contre les VSC, relations avec les autorités);

- **Communication publique**

Les actions visent à consolider les progrès réalisés ces dernières années, en particulier le retrait de la liste dite "de la honte". Il vise également à mettre en place un mécanisme d'alerte rapide contre les violences sexuelles liées aux conflits, en particulier à la lumière des risques potentiels associés aux élections présidentielles de 2020. La stratégie de communication vise également à partager les expériences et les enseignements tirés de projets dans la région confrontés à des expériences et des situations similaires.

Toutes les activités de la TOE ont bénéficié d'une couverture médiatique (presse écrite, radio et télévision et presse en ligne). En outre, la formation de professionnels des médias a permis de rallier les journalistes (presse écrite, médias audiovisuels et médias sociaux, ainsi que les blogueurs) à la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits dans le cadre de la lutte contre les VSC. Ces derniers, à travers le réseau (réseau des professionnels des médias impliqués dans la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits) mis en place à la fin de la formation, se sont engagés à couvrir toutes les activités relatives aux violences sexuelles liées aux conflits et à la violence sexiste beaucoup plus de professionnalisme.

Il faudra donc très prochainement définir par le biais de l'axe stratégique " Communication pour le grand public " qui consiste à établir une communication globale autour du plan d'action triennal du CNLVSC. Les activités qui en résultent :

- Participation à 3 journées portes ouvertes sur l'engagement des principaux commandants des forces de défense dans la lutte contre les VSC;

- La réalisation au profit du CNVSLC de matériels de sensibilisation (2500 affiches, 2500 PIN's, 2500 dépliants, 10 000 codes de conduite et 10 bannières et 05 kakémonos et 2500 bloc-notes, 2500 dépliants à Rabat.

En termes de mise en œuvre, des banderoles ont été conçues et déployées lors des différentes activités mises en œuvre au cours de cette année. Des discussions ont été engagées avec les principaux commandements en vue d'organiser des journées portes ouvertes à Abidjan et dans l'intérieur du pays.

Certains publiés dans la presse et les médias sociaux au cours de la période de référence:



 reponse RR requête Caravane vsc.pdf

 SUD FM.3gpp

 reportage dabou vsc.docx

 Evidence Police VSc.pdf

 requête DGPN Police.pdf





AGENCE IVOIRIENNE DE PRESSE

Leader de l'information de proximité



Vous êtes ici : [Accueil](#) » [Actualités](#) » Côte d'Ivoire/ Des gendarmes de la région de San Pedro formés sur les crimes de violences sexuelles

ACTUALITÉS

Côte d'Ivoire/ Des gendarmes de la région de San Pedro formés sur les crimes de violences sexuelles

PUBLIÉ LE 18/07/2019 DANS [ACTUALITÉS](#) / [DEPÊCHES](#) / [INFOS DES RÉGIONS](#) / [SAN PÉDRO](#) / [SÉCURITÉ](#) / [SOCIÉTÉ](#)



Des gendarmes apprenants de la 5ème légion de San Pedro et des formateurs

<https://aip.ci/cote-divoire-des-gendarmes-de-la-region-de-san-pedro-formes-sur-les-crimes-de-violences-sexuelles/https://aip.ci/cote-divoire-le-pnud-forme-des-opj-de-la-gendarmerie-a-lutter-contre-les-violences-sexuelles-a-korhogo/>

<https://www.ahoulafricaine.com/2019/07/16/renforcement-de-capacites-sur-les-violences-sexuelles-liees-aux-conflits-20-professionnels-des-medias-formes/http://afriquefemme.com/fr/news/actualites/15506-atelier-de-formation-des-professionnels-des-medias-engages-dans-la-lutte-contre-les-violences-sexuelles-liees-aux-conflitshttps://zereinfos.wordpress.com/2019/06/19/violences-sexuelles-liees-aux-conflits-20-professionnels-des-medias-traditionnels-et-des-reseaux-sociaux-formes-a-dabou/>

8. Voices and Stories

Guidance: Please include direct quotes, statements and stories from project implementers, participants and beneficiaries that may help you illustrate your project's story.



ENROBE ATELIER DE
RENFORCEMENT DES



EXTRAIT JOURNAL
RADIO YOPOUGON OOPJ SUR LES VIOLEN



FORMATION DES



formation media
URPCI PDT.3gpp



formation média J2
BRT.3gpp



Formation Media
BRT.3gpp



25-- 10 10 2019--
VBG (hadja Meité,M



JOURNAL ASTOU
KONE A DIFFUSER A 1



JOURNAL DE 17H 45
DU 08 NOVEMBRE 20



requête DGPN
Police.pdf



reponse RR requête
Caravane vsc.pdf



Evidence Police
VSc.pdf

9. Mises à jour budgétaires et des dépenses

Orientation: Y at-il eu des changements dans le budget ou des dépenses imprévues? Si oui, s'il vous plaît expliquer.

- 1- L'expert juridique dont le traitement n'est pris en charge qu'à 30% par le projet permet d'avoir les 70% en ressources supplémentaires qui permettront en plus des autres ressources de poursuivre les formations des pairs éducateurs de la police nationale qui a saisi le PNUD-TOE à cet effet.
- 2- De la tenue de la conférence internationale de partage. Cette activité ne peut se tenir sans l'accord préalable du gouvernement de la Côte d'Ivoire, de plus les ressources additionnelles devraient être mobilisées auprès de l'organisation de la Francophonie sur la base d'un protocole entre la SRSR et cette institution. Toutes ses dispositions n'ayant été engagées, il est pratiquement impossible de tenir. Toutes fois, les ressources ont été utilisées pour conduire le processus d'élaboration et validation des documents (trousse

de facilitation des formations, le référentiel des acteurs judiciaires et les guide de facilitations) devant assurer la pérennisation des acquis et permettre le partage avec les autres pays.

10. Contribution au cadre de résultats de l'ONU ActionGuidance:

Veillez fournir un résumé de la contribution du projet au cadre de résultats mondiaux d'ONU Action. Soyez précis et indiquez les codes correspondants dans le cadre de résultats de l'action de l'ONU.

Le projet contribue au résultat 3 "Les capacités et l'expertise technique des acteurs institutionnels, opérationnels, nationaux et autres acteurs clés sont renforcées pour prévenir et combattre les crimes de violences sexuelles", UNA

3.1 "Groupes de parties prenantes formés et / ou utilisant des produits de connaissance, des outils de plaidoyer et / ou des ressources développées par l'appui de l'UNA, par pays cible "du cadre de résultats.

Le soutien de UNACTION à travers ce projet permet de renforcer les capacités des acteurs, de développer des outils et de continuer à plaider pour une action plus forte des autorités et des parties prenantes en général dans la lutte contre les Violences basées sur le genre y compris les celles liées aux conflits.

Le partage d'expérience : La documentation des actions conduites par la Côte d'Ivoire qui ont favorisé le délistage seront partagés avec les pays en crise ou sortant de crise.

11. prochaines étapes

- **Orientation:** Veillez décrire les prochaines étapes et / ou les écarts que vous prévoyez pour la prochaine période de référence.
 - Les prochaines étapes sont axées sur la mise en œuvre des principales activités suivantes :
 - **La signature de la convention de collaboration CNLVSC -WANEP-CI relative à la mise en place du mécanisme prenant en compte les violences sexuelles y compris celles liées aux conflits et son opérationnalisation.**
 - **Le transfert de compétence à travers la formation de formateurs sur la trousse de facilitation validé par les acteurs.**
 - **Préparer l'organisation d'un atelier régional pour l'échange d'expériences et de bonnes pratiques de la Côte d'Ivoire avec les pays en crise ou sortant de crise.**

- 12 Soutien et suivi de l'ONU Action

Orientations : Merci de partager tout soutien et suivi nécessaire de la part de l'ONU Action

La TOE a bénéficié des conseils et orientation de UNAction et de l'équipe d'expert Etat de droit et lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits

13. Autres commentaires et questions

Orientations: ONU Action accueille tous les autres commentaires et questions.

A ce stade de l'exécution du projet, il est indéniable de reconnaître que UNAction en acceptant de poursuivre l'appui à la Côte d'Ivoire a permis de consolider les nombreux acquis qui favorisés le retrait des FDS de l'annexe du SGNU. La pérennisation contribuera d'avantage au partage d'expérience avec les autres pays.

Elaboré par : **Berthé NANOUROU**

Expert Technique lutte contre les VSC

Chef de projet